

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 janvier 2025

## PROCES VERBAL

**Présent(s)** : Le président, Marc Genoud,  
Rosa Personnaz, vice-présidente, JF Baudet, MT Dubettier, F. Bechetoille, S.  
Casabianca, C. Decroux, C. Paqualini

**Pouvoirs** :

**Absent(s)** : S. Tugler-Rossi, P. Meylan, M. Bourguignon

**Le secrétariat a été assuré par** : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	08
Votants	08
Dont pouvoirs	00

### 2025-01 FINANCES- Attribution d'une subvention – Octobre rose 2024

En octobre 2024, la commune de Beaumont, a pour la première fois, décidé de travailler de concert avec d'autres communes voisines pour l'organisation de cet évènement.

Une marche gourmande intercommunale a été organisée à cette fin par le Comité des fêtes de Feigères.

Toutes les communes participant à l'évènement vont contribuer aux frais engagés de manière équivalente.

Il est donc proposé au Conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, de verser une subvention de 500.00 € au Comité des fêtes de Feigères.

### 2025-02 FINANCES- Secours- attribution d'une aide à une famille

Considérant la situation de la famille **GEATOUD**, domiciliée **Chaumont B 60 impasse du Lavoir** à Beaumont,

Considérant que cette famille est composée d'une femme seule et de ses 4 enfants,

Considérant que cette personne est actuellement sans revenus,

Considérant que cette dame devrait recouvrer ses droits au plus tard à compter du 5 Mars 2025,

Il est proposé au Conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une aide de :

- 80 € par semaine à compter du 17 janvier 2025 et jusqu'au 5 mars 2025 au plus tard

Cette aide s'interrompt au 5 mars 2025 ou à la date de perception du premier salaire de Madame si elle signe un contrat de travail dans l'intervalle.

Fait à Beaumont, le 21 janvier 2025

La secrétaire de séance,

M.T. DUBETTIER



Le président,

Marc GENOUD

